



Communiqué de presse intersyndical Air France

Roissy CDG, le 13 octobre 2015 - Les Organisations Professionnelles d'AF réunies ce jour en intersyndicale dénoncent les méthodes d'interpellations de salariés Air France suite aux événements survenus lors du CCE du 5 octobre 2015.

Parce que les conditions de l'arrestation de ces salariés, présumés innocents, apparaissent plus proches de celles employées pour interpellier de potentiels terroristes que des salariés désespérés, victimes eux aussi de la violence sociale dans laquelle ils sont plongés,

Parce que le dialogue social est primordial,

Parce que les organisations syndicales sont les seules à pouvoir transformer la violence sociale des projets de la direction d'Air France en négociation,

Parce que la médiatisation à outrance et l'acharnement judiciaire ne sont pas favorables au retour de la sérénité et du dialogue social dans l'entreprise,

Nos organisations syndicales demandent la levée des poursuites et des procédures disciplinaires engagées contre tous les salariés.

Parce qu'Air France, ce fleuron de l'industrie française, est aujourd'hui en crise par manque de vision stratégique cohérente de ses dirigeants,

Parce que notre entreprise est victime du manque de soutien de son premier actionnaire, l'Etat, pourtant « propriétaire moral » d'Air France,

Parce que l'Etat régulateur défavorise l'environnement économique dans lequel notre compagnie est plongée et arbitre souvent au profit de nos concurrents,

Parce que les licenciements envisagés par la direction d'Air France, dans un contexte de croissance du transport aérien, constituent une faute majeure.

Parce qu'un avenir ambitieux pour Air France est possible,

Nous appelons à la mobilisation l'ensemble des salariés, le 22 octobre prochain, afin d'exiger un autre avenir pour Air France.

Roissy, le 13 octobre 2015